



PARUTION INTERNET  
SITE CONSEIL NATIONAL

[www.actify.fr](http://www.actify.fr)

N/REF.: 1117/OC.OC/ACTIF  
SARL YETTE FELIX

Lattes, le 5 octobre 2023

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION  
D'UN FONDS DE COMMERCE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE**

**Activité** : Restauration de type rapide  
**Enseigne** : LUNCH BREAK  
**Adresse** : 108, Rue du Port - 34280 GRANDE-MOTTE

**Descriptif** : Fonds de commerce de Restauration de type rapide, saladerie, entièrement rénové, exploité en vertu d'un bail commercial comprenant un local d'exploitation et un petit studio d'une surface globale de 53 m<sup>2</sup> environ.

Le loyer mensuel s'élève à ce jour à la somme de 1.950 € T.T.C.

**Dépôt des offres** : Les offres devront être transmises, par écrit exclusivement, en 3 exemplaires auprès du Liquidateur judiciaire, avant la date limite, soit le vendredi 24 novembre 2023 le cachet de la poste faisant foi. La cession projetée intervenant dans les conditions de l'article L.642-19 du Code de commerce.

Les candidats acquéreurs sont informés que les offres déposées doivent être fermes, définitives, et dépourvues de toute condition suspensive.

En garantie du prix offert, les candidats acquéreurs doivent consigner par chèque de banque entre les mains du Liquidateur judiciaire 10 % du montant de l'offre, et communiquer une attestation bancaire justifiant de la disponibilité des fonds à première demande en vue de l'acquisition projetée.

Il est rappelé que les frais d'acte devant constater la mutation du fonds de commerce objet de la vente projetée, demeureront à la charge du cessionnaire désigné.

Enfin, les candidats doivent attester de leur totale indépendance, conformément aux dispositions de l'article L.642-3 du Code de commerce.

Maître Olivier CHAUFFOUR